



AVIS PUBLIC

Dérogation mineure 468, Grand Boulevard (Lot 1 575 868)

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage a été déposée à l'égard de l'immeuble sis au 468, Grand Boulevard (Lot 1 575 868), ayant pour objet d'autoriser :

- Que la largeur de l'allée d'accès soit de 6,59 mètres au lieu de 7 mètres;
- Que la largeur de l'allée de circulation soit de 2,52 mètres au lieu de 6 mètres;
- Que l'espace de stationnement soit situé à 0 mètre de la ligne latérale du terrain tel que démontré sur le plan préparé par M. Benoit Rolland, Arpenteur-Géomètre (Dos. : T7456-3-7, Min. : 20276).

Le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure lors d'une séance ordinaire qui aura lieu le 12 novembre à 19 h 30, dans la salle Florian-Bleau située à l'hôtel de ville au 110, boulevard Perrot, et tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance.

Donné à L'île-Perrot, ce 18 octobre 2019.

(Signé) Lucie Coallier

Lucie Coallier, OMA
Greffière